



OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

2010



# L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°88


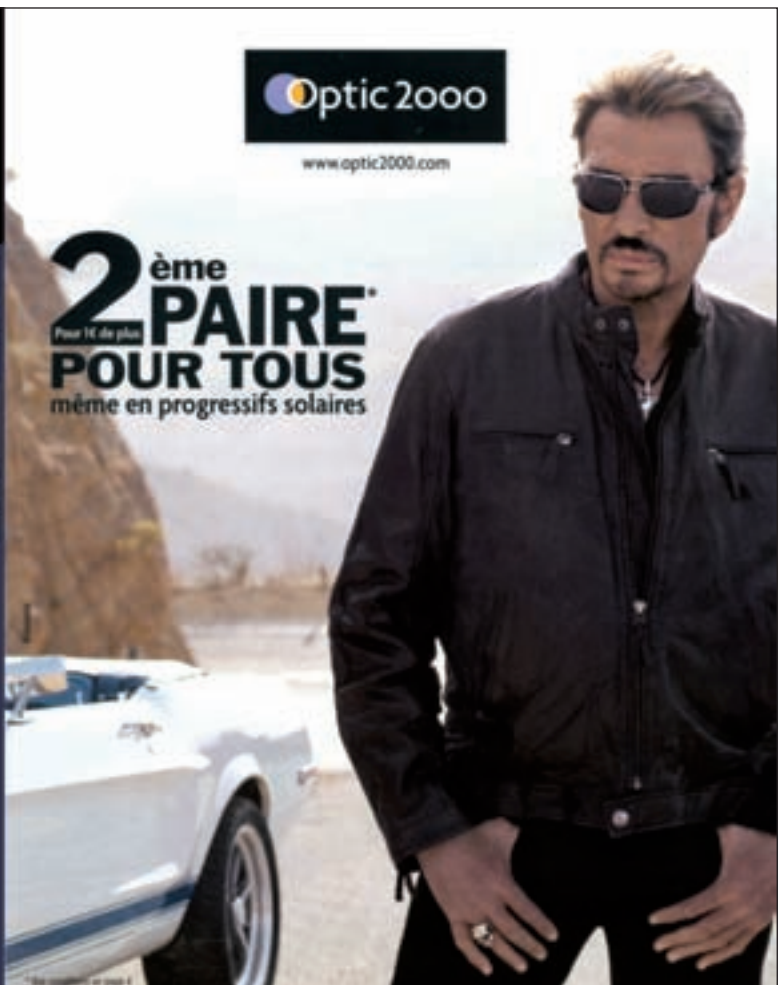
Complexe dédié à l'enfance  
**Le nouveau domaine  
des jeunes Gretzois**







**Michel JULLION**  
**Opticiens Diplomés**  
 28, rue de Paris  
 77220 Gretz-Armainvilliers  
 Tel : 01 64 25 35 68  
 Fax : 01 64 07 08 71

**2<sup>ème</sup> PAIRE**  
 Pour 11 de plus  
**POUR TOUS**  
 même en progressifs solaires



**AGENCE** 

---

**SANTACREU**



**TRANSACTION - GESTION - LOCATION**

**01 64 07 03 36**

[www.agence-santacreu.com](http://www.agence-santacreu.com)

25, rue de Paris • 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
 E-mail : [infos@agence-santacreu.com](mailto:infos@agence-santacreu.com)





# SOMMAIRE

Pages 4 à 6

**ACTUALITÉS**

Page 7

**CADRE DE VIE**

Page 8

**ZOOM**

Pages 9 à 11

**RÉTROSPECTIVES**

Pages 13 À 18

**DOSSIER**

Pages 19 et 20

**EN BREF**

Page 21

**INFOS PRATIQUES**

Trimestriel d'informations de la ville  
de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : Caractère

Conception et Régie publicitaire :

CMP – Cédric LOZANO

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à  
ceux qui, par leur annonce publicitaire  
(commerçants, sociétés, industriels) ont  
souscrit à la parution de cette édition.  
Imprimé sur papier PEFC écologique.



## ÉDITO

Mes chers concitoyens,

L'année 2010 qui s'achève, restera pour notre commune, une année marquée par l'ouverture du nouveau complexe communal dédié à l'accueil de l'enfance, en service depuis le mois d'août. Attendu par les familles, ce complexe que les jeunes usagers ont choisi de baptiser *L'arbre aux enfants* rencontre, au regard de l'augmentation de la fréquentation des services qui y sont organisés, le succès escompté.

Même si vous avez été nombreux à venir découvrir ce bâtiment lors de l'opération portes ouvertes organisée dernièrement, il nous a semblé important de consacrer une partie de ce magazine à vous présenter ce site ainsi que toutes les évolutions apportées au fonctionnement des services dédiés à l'enfance dans le cadre de cette nouvelle organisation. Au-delà des services existants, cette ouverture va permettre de faire aboutir rapidement le projet de Relais assistantes maternelles (RAM) pour lequel la commune avait besoin de locaux adaptés où programmer des ateliers d'éveil pour les tout petits. L'accord des partenaires (Caisse d'allocations familiales et Conseil général) étant désormais acquis, le RAM sera mis à disposition des familles et des assistantes maternelles indépendantes, nombreuses dans notre commune, dès les premières semaines de l'année 2011.

Dans un tout autre domaine, il est également important de revenir sur le dossier du transport collectif, déjà évoqué dans ces colonnes il y a maintenant près d'un an lors de la création du STIGO (Syndicat de transport intercommunal Gretz-Ozoir). Il était alors question de mettre en place une nouvelle liaison Ozoir-la-Ferrière (centre et gare) / Gretz / Tournan-en-Brie (gare et clinique). Espérée, cette création n'a malheureusement pas pu se concrétiser, la ville de Tournan-en-Brie ayant décidé de refuser l'accès à la clinique de Tournan aux usagers de cette nouvelle ligne.

Face à ce constat, le STIGO a proposé un projet de ligne remodelé à destination de la gare de Tournan-en-Brie. Acceptée par l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France (le STIF), cette liaison Ozoir / Gretz / Tournan pourrait, sauf nouveau désagrément, être mise en service prochainement. C'est du moins ce que nous espérons compte tenu de son intérêt pour de nombreux Gretzois.

Dans cette attente et à l'approche de cette fin d'année 2010, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes.

Bien amicalement,

Jean-Paul GARCIA  
Maire de Gretz-Armainvilliers



## ACTUALITÉS

Conseil municipal : les séances  
des 7 juillet et 12 octobre 2010



## LES PRINCIPALES DÉCISIONS

### Fiscalité

La Taxe Locale d'Équipement (TLE) est une contrepartie supportée par tout opérateur décidant de construire ou agrandir un bâtiment. Calculée sur la surface Hors Œuvre Nette des constructions (SHON), elle finance les équipements collectifs. Par décision du Conseil Municipal, le taux de cette taxe a été porté à 5 %, soit à un niveau similaire à celui pratiqué dans les communes voisines. Pour information, le montant de la TLE pour un logement de 100 m<sup>2</sup> à Gretz-Armainvilliers s'élève aujourd'hui à 2 195 euros.

### Escapades hivernales pour les écoliers

Les classes de découverte seront reconduites en 2010-2011

En relation avec les équipes enseignantes, le conseil municipal a programmé de nouvelles classes transplantées à la montagne pour l'année scolaire 2010-2011. La commune prendra partiellement en charge le coût de ce projet pédagogique. La contribution des familles sera, quant à elle, calculée suivant un barème prenant en compte les ressources et la composition du foyer.

### Séance du 7 juillet 2010, le Conseil municipal a :

◆ **Décidé** d'accorder des subventions aux associations ayant participé à l'organisation de l'accueil jeunes en juillet 2010 ◆ **Approuvé** la convention de mise à disposition de locaux administratifs appartenant à la commune au Centre Communal d'Action Sociale ◆ **Institué** un droit de préemption urbain simple sur le secteur AUA du PLU ◆ **Approuvé** le contrat de service relatif à la fourrière animale avec la société SACPA ◆ **Autorisé** le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées (SICTEU) à présenter le dossier de demande de subvention de la commune à l'agence de l'eau Seine-Normandie ◆ **Demandé** l'inscription de la commune au fonds E.C.O.L.E du Conseil général de Seine-et-Marne ◆ **Fixé** les tarifs de la restauration collective, valable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 et pour l'année scolaire 2010/2011 à 3,95 euros pour le repas enfant et à 4,80 euros pour le repas adulte (pages 16 et 17) ◆ **Fixé** pour l'année scolaire 2010/2011, les tarifs des classes de découverte suivant un barème prenant en compte les revenus et la composition de la famille.

### Séance du 12 octobre 2010, le Conseil municipal a :

◆ **Décidé** de mettre à disposition du CCAS des locaux techniques sis 39/41 avenue Georges Travers ◆ **Décidé** de mettre à disposition du Conseil général des locaux sis 40 rue de Paris pour l'organisation du service de la Protection maternelle et infantile ◆ **Autorisé** le remboursement des frais de scolarité d'enfants pris en charge dans des classes d'initiation spécialisées ◆ **Adopté** les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement, de l'étude surveillée et de l'accueil périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 (voir page 21) ◆ **Annulé** une délibération du 20 mai 2010, relative à la participation pour voirie et réseau ◆ **Adopté** une convention de servitude de passage avec GRDF ◆ **Décidé** la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet et de deux postes (attaché et éducateur de jeunes enfants) à temps non complet 60%. ◆ **Décidé** l'incorporation dans le domaine privé de la commune des parcelles cadastrées section C n°145, 146, 233 et 347.



## ACTUALITÉS

### Modification du Plan Local d'Urbanisme : **L'ENQUÊTE PUBLIQUE PROGRAMMÉE EN JANVIER**

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, en vigueur depuis 2006, est en cours de modification.**



Après les adaptations intervenues en 2007 puis en 2009, cette nouvelle procédure a pour objet de reprendre certains articles du règlement du PLU afin, notamment, de limiter la densification de certains quartiers, comme initialement prévu dans le Plan d'aménagement et de développement durable fixant les grandes orientations de la commune en matière d'urbanisme.

Préparée par une commission municipale, cette modification propose, notamment, d'intervenir sur :

- ⇒ les obligations imposées aux constructeurs en matière de réalisation d'aires de stationnement ;
- ⇒ les règles d'implantation des habitations et de leurs annexes par rapport aux limites séparatives ;
- ⇒ les distances d'implantation entre des bâtiments construits sur la même parcelle ;
- ⇒ le coefficient d'occupation du sol en zone UA ;
- ⇒ les emplacements réservés avec l'inscription de trois nouveaux sites, respectivement dédiés à la construction d'un équipement socio-éducatif ainsi qu'à des aménagements de voirie à hauteur du collège Hutinel sur la RD 350 et

sur la voie communale n°2 afin de desservir la future zone d'activités de Presles-en-Brie.

**L'enquête publique relative à cette modification se déroulera du 17 janvier au 19 février 2011.**

Dans ce cadre, les Gretzois seront invités :

- ⇒ à consigner leurs observations sur le registre qui sera mis à leur disposition en mairie annexe (services techniques) aux horaires d'ouverture, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 ;
- ⇒ à rencontrer le Commissaire enquêteur qui recevra le public dans le cadre de permanences organisées en mairie annexe (services techniques) : le mardi 17 janvier 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 ; le jeudi 3 février 2011 de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi 19 février 2011 de 9 h 00 à 12 h 00.

Ce dernier transmettra ensuite son rapport et ses conclusions motivées au maire dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également tenus à la disposition du public.

## ACTUALITÉS

L'hommage de la commune à

### LAURENT FIGNON

**Né le 12 août 1960, Laurent Fignon est décédé à tout juste 50 ans.**

Le 31 août, les Gretzois et les Français ont eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Laurent Fignon. Le grand champion qu'il était a dû subir encore une nouvelle épreuve qu'il n'a malheureusement, cette fois, pas pu vaincre, malgré toute la détermination et l'énergie qu'on lui connaissait.

En 2009, alors même qu'il annonçait son cancer, Laurent Fignon rallumait la flamme de ce qu'il était il y a encore 25 ans : un jeune homme plein de fougue, courageux, dur au mal, et ne se départissant jamais de son légendaire franc parler. En partageant avec le public cette ultime épreuve,

il nous a rappelé ce qu'il était du temps où il nous épatait sur un vélo, à la fois un grand champion et un grand homme.

Aujourd'hui, bien-sûr, tout le monde retrace ses grandes années et ses plus belles conquêtes (deux fois vainqueur du Tour de France, champion de France, vainqueur du Tour d'Italie et du Milan-San Remo). Mais peut-être plus encore que partout ailleurs en France, au Sporting Club de Gretz-Tournan, on se souvient avec fierté du parcours d'exception du cycliste, qui, grâce à ses victoires et ses attentions, a offert de nombreux instants de bonheur à la population. Il faut dire que Laurent Fignon était licencié au SCGT en 1983 et 1984, lorsqu'il a remporté par deux fois la Grande Boucle.

La ville de Gretz était ainsi au cœur de la vie du champion, d'autant que notre ancien maire, Gilbert Pillet, présidait le Club des Amis de Laurent Fignon. Et aujourd'hui, beaucoup de nos concitoyens vous parleraient de cette époque en racontant de nombreuses anecdotes empreintes de nostalgie.

Une chose est sûre, il laissera sa marque dans le cœur de notre ville et bien au-delà de ses frontières. C'était un grand champion, c'était un grand homme, et un modèle de courage, avec le sourire s'il vous plaît. Cela laisse des traces à jamais.

Dans ce moment difficile, nos sincères et amicales pensées vont à toute sa famille.

**Jean-Paul Garcia**



### Challenge Laurent Fignon : UN HOMMAGE ÉMOUVANT

Le 3 octobre dernier, le Sporting Club de Gretz-Tournan (SCGT) organisait le Prix de la municipalité, Challenge Laurent Fignon. Une manière pour l'équipe du SCGT et les habitants de rendre hommage au cycliste, avec le soutien et en présence de sa famille. Ils étaient environ 150 coureurs, cette année, à participer au Challenge Laurent Fignon. Rassemblés dans le quartier de Bois Vignolles, ils devaient réaliser, selon leur classement, 30 à 37 tours d'un circuit de deux kilomètres autour du Stade Lucien Laumondé. Jacques, Marthe et Didier Fignon, les parents et le frère du champion cycliste, étaient présents lors de l'événement. Émue, la mère de Laurent Fignon a proposé d'offrir le trophée qu'il avait gagné en 1983, lors de son premier tour de France : le Trophée des champions, remis à l'époque par Antenne 2.

Le Prix de la municipalité a été remporté par Loïc Jacquart (VC Fontainebleau - Avon) et l'épreuve par équipe, support du Challenge Laurent Fignon, par le Sporting Club Gretz-Tournan.





## CADRE DE VIE

### Groupe scolaire Leclerc **L'ÉCOLE A FAIT PEAU NEUVE !**

Après l'école Georges Travers, aux vacances de printemps, c'était, cet été, au tour de l'école Leclerc de faire l'objet de travaux de ravalement. Une entreprise spécialisée est en effet intervenue sur l'ensemble du bâtiment pour reprendre le crépi réalisé il y a 25 ans, changer les appuis de fenêtres et peindre l'ensemble des murs, serrureries, grilles et huisseries, dans le respect des codes couleurs adoptés par la ville pour l'ensemble de son patrimoine. À noter que le chantier a exclusivement employé des techniques respectueuses de l'environnement, l'utilisation de produits tels que les solvants ayant été notamment interdite.



### Groupe scolaire Victor Hugo **UN ACCÈS AUX CARS SÉCURISÉ**

Pour améliorer la sécurité des élèves lors de déplacements en autocar (restauration scolaire, sorties, etc.), la ville a aménagé, courant août, une zone d'accès sécurisée pour le groupe scolaire Victor Hugo. Situé sur le boulevard Victor Hugo, entre le Boulevard Romain Rolland et la rue Alfred de Musset, un quai, d'une hauteur de 18 centimètres, permet désormais de faciliter l'accès aux autocars, notamment pour les plus jeunes.

### Voirie **DES CHAUSSÉES RÉNOVÉES POUR AFFRONTER L'HIVER**

Les services municipaux ont profité des vacances et de la diminution du trafic routier, pour programmer divers travaux de réfection de chaussées. Cette année, les interventions ont été plus nombreuses, et souvent conséquentes, en raison de deux hivers successifs rigoureux. Les principales reprises d'enrobé (rabetage de l'existant et application de la nouvelle couche) ont été réalisées : place Clément Ader, avenue du Rêve, avenue des Bruyères, avenue de Maison Rouge en zone industrielle, avenue de Brie et rue des Marronniers.





## Accueil jeunes



# DES VACANCES À PARTAGER !

**Lancé en juillet dernier, l'accueil jeunes organisé par la commune, fonctionnera de nouveau durant les vacances d'hiver.**

Après deux expériences conduites du 5 au 30 juillet puis du 25 au 29 octobre derniers, les jeunes Gretzois âgés de 11 à 17 ans pourront, s'ils le souhaitent, participer aux activités proposées dans le cadre de l'accueil jeunes organisé du 14 au 18 février 2011.

Désormais bien rodée après plusieurs semaines de fonctionnement, cette opération destinée à permettre aux adolescents de passer, ensemble, des vacances agréables séduit. Et on comprend aisément pourquoi au regard de la diversité des activités proposées, toutes sélectionnées en fonction de l'intérêt exprimé par les jeunes participants.

Ainsi, après une session d'été organisée autour de cycles dédiés aux activités culturelles, scientifiques ou sportives qui leur ont permis de découvrir les ressources de la vie associative locale (astronomie, théâtre, football, volley, ...), les jeunes ont participé à l'élaboration de leur programme d'automne. D'escapades en escapades, celui-ci les a, notamment, conduits à la base de loisirs de Jablines pour une initiation au tir à l'arc, au golf de Gretz dont le practice est très apprécié ou au complexe Cosmic laser, toujours plébiscité !



Supervisé par Chantal Jacqua, directrice de cette structure agréée par la Direction départementale de la cohésion sociale et par une équipe d'encadrement stable et diplômée, cet accueil fonctionne :

- de 8 heures à 18 heures, c'est-à-dire avec une amplitude horaire de nature à répondre aux besoins exprimés par les parents des plus jeunes, encore peu autonomes ;
- avec une grande souplesse (les inscriptions à la demi-journée sont possibles) afin de satisfaire les aspirations des adolescents.

En cours d'élaboration, le programme des vacances de février réserve quelques bons moments à partager entre copains !

**Pensez aux inscriptions qui débiteront dès le 3 janvier 2011.**

### EN PRATIQUE

L'accueil jeunes fonctionnera du lundi 14 au vendredi 18 février 2011, de 8 heures à 18 heures, à l'école Georges Travers. Suivant les activités : possibilité d'accueil jusqu'à 9 heures.

Les inscriptions sont possibles à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les tarifs sont modulés en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Bons CAF acceptés.

Renseignements concernant le programme auprès de Chantal Jacqua, directrice de la structure au 01 64 25 32 76 ou par courriel : [c.jacqua@mairie-gretz.fr](mailto:c.jacqua@mairie-gretz.fr)

Inscriptions et renseignements sur la composition du dossier auprès du service des affaires scolaires en mairie annexe au 01 64 42 83 33 ou par courriel [enfance.scolaire@mairie-gretz.fr](mailto:enfance.scolaire@mairie-gretz.fr)





## RÉTROSPECTIVE

### Finale nationale des rencontres chorégraphiques

#### UNE MÉDAILLE POUR NOS DANSEUSES !

Du 2 au 4 juillet, 720 danseurs et 80 associations venus de toute la France ont concouru à Montluçon, espérant échanger, apprendre du travail des autres, mais aussi monter sur le podium... Gretz-Armainvilliers était représentée à ces finales par les élèves de l'école de danse de Nadine Meyer, dans les catégories « adultes » et « jeunes adultes filles ». Sitôt sur le site, il a fallu que les deux groupes répètent leurs chorégraphies, prennent possession de la nouvelle scène et de l'endroit dans un temps limité par le règlement de l'épreuve, tout en gérant la pression grandissante au fur et à mesure de l'approche du moment tant attendu. Maquillage, échauffements, calme et concentration, il ne restait plus qu'à monter les marches, se retrouver devant le jury et donner le meilleur de soi-même face à des équipes d'un haut niveau technique. Au final, la récompense pour les danseuses gretzoises était à la hauteur de leurs espérances, comme d'ailleurs du travail fourni pendant toute une année. La catégorie « jeunes adultes filles » a ainsi remporté une médaille de bronze, le groupe « adultes » a terminé à la quatrième place, quant à la chorégraphie baptisée *Sous l'archet*, elle a été honorée de la mention « coup de cœur » par la chorégraphe internationale et présidente du jury Christine Bastin. Une reconnaissance qui vaut bien toutes les médailles, et qui saura sûrement motiver la compagnie tout au long de l'année.

**Rappel :** L'association danse classique et contemporaine, membre de la Maison de la Culture et des Loisirs, compte aujourd'hui 96 adhérents à partir de l'âge de 4 ans.

**Récapitulatif des prix aux concours de Montluçon :** **Médaille de bronze :** Chorégraphie *Sous l'archet* (Mathilde Benoit - Morgane Bezombes - Mélanie Bourjot - Manon Cagnin - Nolween Capitaine - Lucie Congy - Chloé Maillard - Ambre Planchais - Justine Relin - Pauline Rodrigue - Solène Rodrigues - Iléana Sanchez) - **4<sup>e</sup> place :** Chorégraphies *Mangrove* et *Choisir librement*

### Podium

#### UNE GRETZOISE SUR LA PLUS HAUTE MARCHÉ

Harmonie Bradin n'est pas une jeune fille ordinaire : à 23 ans, cette jeune Gretzoise passionnée peut être fière de son titre de championne de France d'équitation en saut d'obstacles, décroché au Meeting des propriétaires à Lamotte-Beuvron du 26 au 29 août. Comme dans tout sport de haut niveau où le mental, la concentration et la préparation font la différence, tout s'est joué en l'espace de quelques minutes. Cette année, ce sont Harmonie Bradin et sa jument de huit ans, Opal de Roy, qui ont fait la différence et décroché le titre avec l'aide de leur entraîneur, Dominique Lacam du club de Férolles-Attilly.



#### Repas des anciens : GRETZ FÊTE SES AÎNÉS



Gastronomie, mais aussi convivialité et humour étaient au rendez-vous du repas des anciens cuvée 2010, organisé le 10 octobre dernier par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et présidé par Monsieur Jean-Paul Garcia, Monsieur Dominique Rodriguez, Maire de Presle-en-Brie, étant quant à lui invité d'honneur de cette manifestation. Au programme de cet après-midi à la Maison de la Culture et des Loisirs, des spectacles ponctués de musique et de danses qui ont su tenir leur promesse en offrant à nos anciens un moment à la fois festif et divertissant.

## RÉTROSPECTIVE

### Libération du territoire

#### HOMMAGE AUX RÉSISTANTS FUSILLÉS DE VILLENEUVE-SAINT-DENIS

L'hommage rendu aux onze résistants fusillés à Villeneuve-Saint-Denis, dimanche 29 août, était un moment solennel empreint d'émotion pour les membres encore vivants des sections des forces françaises de l'Intérieur (FFI). Le 25 août 1944, l'armée allemande faisait prisonnier et fusillait, dans la forêt de Ferrières-en-Brie, un groupe de onze très jeunes résistants, appartenant au réseau Corps Franc Vengeance de Tournan-en-Brie. Ce réseau, très présent et actif dans le département depuis 1940, venait en aide aux réfractaires du service de travail obligatoire (STO) et collectait de précieux renseignements.

Lors de cet hommage, organisé par le conseiller général du canton de Tournan-en-Brie, un nombre important d'élus, dont Monsieur Gérard Debout (Maire de Villeneuve-Saint-Denis), Madame Josette Lautier (adjointe au Maire de Favières) et d'anciens combattants était présent. Le matin, à Gretz-Armainvilliers, Monsieur Garcia avait également célébré la libération au monument aux morts et à la gare, en compagnie d'anciens combattants et d'élus.



### Forum des associations

#### LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE !

Des associations venues en nombre présenter leurs activités, les jardins de l'Hôtel de Ville sur leur trente-et-un et le soleil radieux qui a manqué une bonne partie de l'été... Il n'en fallait pas plus pour faire du forum des associations le premier rendez-vous populaire et festif de cette rentrée.

Le 4 septembre dernier, pas moins de 35 associations ont pu renseigner les Gretzois sur les disciplines proposées et attirer de nouveaux membres. La mairie a profité de cette journée pour récompenser, par des chèques cadeaux, les adhérents de la

section danse de la MCL (voir page 9) et de la section foot du SCGT, qui ont respectivement remporté une médaille de bronze au niveau national et la coupe de Seine-et-Marne. Le personnel encadrant de ces deux structures a également été mis à l'honneur. Pour les nouveaux arrivants : tous les renseignements utiles concernant les associations gretzoises sont sur le site de la commune, à l'adresse suivante : [www.gretz-armainvilliers.fr/annuaire\\_association.html](http://www.gretz-armainvilliers.fr/annuaire_association.html)

### Club cartes et collections

#### 20<sup>e</sup> SALON DE LA CARTE POSTALE

La carte postale illustrée par un graphisme apparaît en France en 1870, à une époque où les réseaux des postes et du chemin de fer se densifient, devenant ainsi rapides et fiables. Populaire, son utilisation dans les échanges écrits ne cessa d'augmenter et connut un âge d'or entre 1900 - 1920. Avec plus de 300 millions d'exemplaires vendus par an en France, ce moyen de correspondance qui fait toujours le bonheur de son destinataire est en constant renouvellement.

Le Club cartes et collections de la Maison de la Culture et des Loisirs a honoré dignement ce petit papier cartonné rectangulaire, en organisant le dimanche 5 septembre son vingtième salon de la carte postale et des collections. De nombreux cartophiles étaient présents à ce rendez-vous départemental incontournable et les documents exposés étaient en nombre conséquent et d'une qualité remarquable.





## RÉTROSPECTIVE

*Chez nos aînés*

### UN DIAMANT POUR VIVIANE ET ALAIN !

Le 11 septembre, le maire, Jean-Paul Garcia, a célébré en mairie les Noces de Diamant de Monsieur et Madame Auger, entourés notamment de leurs deux filles, Martine et Michèle, de leurs trois petits-enfants et de leurs deux arrière-petites filles.

Événement exceptionnel pour la ville, cette cérémonie était également un moment plein d'émotions pour les mariés, qui célébraient leurs soixante années d'union. C'est en effet en 1949, au bal de Noël de Saint-Savinien (Charente-Maritime) que Viviane et Alain se sont rencontrés. Tous deux heureuses victimes d'un véritable coup de foudre, ils se mariaient neuf mois plus tard.

Manifestement comblé sur le plan personnel, le couple devenu gretzois en 1964, peut également se vanter d'avoir eu une vie professionnelle bien remplie. Monsieur était ainsi tourneur et chauffeur-transporteur, quant à Madame, elle a d'abord exercé le métier de comptable au sein de diverses sociétés de transport avant de devenir gérante du magasin Phildar, à Gretz-Armainvilliers, jusqu'en 1998.

Aujourd'hui à l'âge de la retraite, le couple n'en demeure pas moins actif et s'adonne régulièrement à sa passion commune du voyage. Mais pour l'un comme pour l'autre, rien n'égale les moments passés en famille en compagnie de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

## Association Le Hérisson

### TOUS UNIS POUR LE HANDICAP

L'association *Le Hérisson*, en partenariat avec les mairies d'Ozoir-la-Ferrière et de Gretz-Armainvilliers et sous le parrainage de Gilbert Montagné, a atteint haut la main son objectif en rassemblant un grand nombre de personnes autour du thème du handicap.

Cette journée du dimanche 12 septembre fut ponctuée de deux moments riches en émotions pour les spectateurs présents à la manifestation. Durant l'après-midi, un match de football a opposé l'équipe du Variété Club de France (à laquelle s'est joint Christian Karembu, champion du monde 1998) à une équipe composée pour l'occasion de joueurs des clubs des villes partenaires de l'événement, ainsi que d'artistes comme Frédéric Lerner, Gilles Luka et Lionel Tim (Link up). Le match, présenté par l'animatrice de télévision Karine Lima, s'est déroulé au stade des Trois Sapins à Ozoir-la-Ferrière, devant un public important venu autant pour les célébrités que pour la rencontre sportive.

Le soir, un grand concert sur la scène de la salle Horizon a rassemblé plus d'une dizaine d'artistes dont Grégoire, la troupe de Mozart l'Opéra Rock, Joyce Jonathan, Gilles Luka, Quentin Mosimann, Tom Frager, Frédéric Lerner, Thierry Cham, Jay Sebag (chanteur de Martin Solveig) et le DJ Michaël Canitrot pour un final « dancefloor ». Le tout était brillamment animé par Karine Ferri, Ariane Brodier, Laurent Petit Guillaume et Magloire, tous stars du petit écran.

Les fonds récoltés lors de cette journée « Tous unis pour le handicap » serviront à assurer le fonctionnement du lieu d'accueil de l'association *Le Hérisson*, situé 4 rue Lamartine à Gretz-Armainvilliers et permettront de proposer aux adolescents et jeunes adultes handicapés diverses activités (loisirs, sorties, mini-séjours).

Site Internet : <http://asso.herisson.free.fr>

Courriel : [asso.herisson@free.fr](mailto:asso.herisson@free.fr)





## Accueil de l'enfance : L'ARBRE AUX ENFANTS : NOUVEAU DOMAINE DES JEUNES GRETZOIS !

Mettant un terme à l'utilisation du château du Val des Dames dont la capacité d'accueil était devenue insuffisante, la commune a ouvert, en août dernier, un nouveau complexe dédié à l'accueil de l'enfance, baptisé L'arbre aux enfants par les jeunes utilisateurs. Un lieu d'accueil agréable et des services pour accompagner les jeunes parents...  
Visite guidée et explications.

Implanté dans le quartier de Bois Vignolles, au cœur d'un espace naturel privilégié de plus de 3 hectares, ce complexe municipal, d'une superficie de 1580 m<sup>2</sup>, accueille désormais les activités périscolaires (restauration, accueil du matin et du soir et accueil de loisirs). Livré après 16 mois de travaux, cet équipement très attendu a permis à la commune :

⇒ d'accroître les possibilités d'accueil afin de satisfaire la totalité des demandes induites par l'évolution de la commune et les changements de mode de vie des parents gretzois.

⇒ de disposer de locaux modernes répondant aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et permettant, d'une part, de faire évoluer significativement la qualité du service de restauration fréquenté par environ 500 écoliers et, d'autre part, de diversifier les activités proposées dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

⇒ de développer son offre de service envers les familles, avec la création en début d'année prochaine, d'un relais assistantes maternelles dont certains ateliers d'éveil seront organisés sur le site.

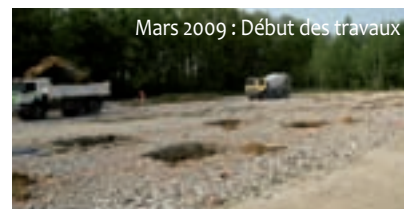
### Un investissement important

Le coût de cette construction gérée dans le cadre d'un contrat régional s'élève à 4 800 000 euros TTC. Sollicités par la commune, les partenaires institutionnels ont apporté leur concours à l'opération à hauteur de :

- 930 000 euros pour le Conseil régional d'Île-de-France
- 95 550 euros pour le Conseil général de Seine-et-Marne
- 83 000 euros pour la Caisse d'allocations familiales

### Retour en images sur un chantier d'envergure

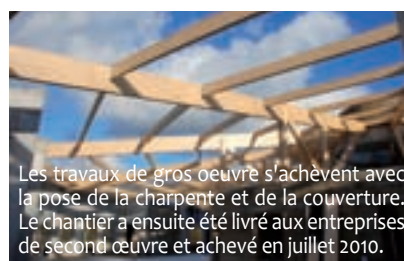
Mars 2009 : Début des travaux



Réalisation des fondations et soubassements



Quelques semaines plus tard : les murs sortent de terre



Les travaux de gros œuvre s'achèvent avec la pose de la charpente et de la couverture. Le chantier a ensuite été livré aux entreprises de second œuvre et achevé en juillet 2010.

## Les espaces extérieurs

Construit dans le quartier de Bois Vignolles, le complexe est implanté sur un vaste espace de 3 hectares, dont près de la moitié a été conservée en espace boisé. Totalement clos, les espaces extérieurs ont été distribués et aménagés afin de répondre aux besoins de chaque tranche d'âge :

- Pour les tout petits : un espace privatif équipé de jeux ;
- Pour les plus grands : des espaces engazonnés, trois aires agrémentées de jeux ou dédiées au sport, un espace naturel boisé sécurisé.



## L'accueil de loisirs sans hébergement

601 m<sup>2</sup>

Cet espace à vocation ludique est conçu autour d'un vaste « espace scénique », lumineux et chaleureux, à partir duquel sont distribués les locaux de service (salle de repos, bureaux, ...) ainsi que les 7 salles d'activités dont 2 plus spécialisées (cuisine et multimédia).



## Le hall d'accueil et les espaces communs

Communs au restaurant et à l'accueil, la cuisine, la salle polyvalente, la salle de jeux, la salle de repos, la salle de bureaux, la salle de multimédia et les sanitaires sont situés dans ce hall.



## Le restaurant, sa cuisine et ses annexes techniques 637 m<sup>2</sup>



Pour répondre aux besoins et rythmes propres à chaque tranche d'âge, le restaurant a été conçu autour de deux espaces distincts :

- Pour les tout petits : deux salles permettant l'accueil de 230 convives dans lesquelles les enfants sont servis à table ;
- Pour les plus grands : un self service (offrant le choix entre 2 entrées et 2 desserts) et une grande salle, largement ouverte

sur le parc et d'une capacité de 144 places, utilisée en flux continu entre 11 h 45 et 13 h 15.



## Accueil des communs 262 m<sup>2</sup>

L'accueil de loisirs, le hall d'entrée, de dimension... sont situés à la jonction entre les deux espaces.

## L'accès et le stationnement

Le complexe est doté de 31 places de stationnement dédiées au personnel et aux parents. Les abords ont été aménagés afin de sécuriser la desserte du site par car (quais surélevés, aire de retournement). Pour compléter l'aménagement des abords, des trottoirs en enrobé ont été réalisés avenue Georges Travers.





## DOSSIER

### SERVICES MUNICIPAUX : CE QUI A CHANGÉ...

**Au-delà de ses compétences obligatoires, engagée aux côtés des familles afin de leur permettre de concilier plus aisément vie professionnelle et vie familiale, la commune organise et prend partiellement en charge le financement de divers services.**

**État des lieux et explications sur les changements liés à l'ouverture du nouveau complexe.**

#### Restauration collective : des évolutions importantes

Très sollicité par les familles (le nombre de repas servis annuellement a augmenté de plus de 60 % en 10 ans), le service de restauration accueille chaque jour environ 500 enfants.

L'ouverture du nouveau restaurant a permis de rationaliser l'organisation du service, l'ensemble des enfants étant désormais pris en charge sur un seul site, alors qu'ils

étaient auparavant dirigés soit au château, soit au collège Hutinel avec lequel la commune avait dû conclure un accord afin de faire face à l'augmentation des besoins. Désormais tous accueillis sur le même lieu, les enfants bénéficient d'un service différencié en fonction de leur âge, les plus grands accédant à un self-service fonctionnant en continu entre 11 h 45 et 13 h 15 et proposant le choix entre deux entrées et deux desserts, tandis que les tout petits continuent d'être servis à table.

Au-delà de cette modification de l'organisation, très appréciée des plus grands, les évolutions concernent la qualité des repas servis. En effet, les équipements modernes désormais à disposition, permettent, d'une part, d'assurer, la plupart du temps, la préparation sur site des entrées à base de produits frais, et, d'autre part, de proposer, une fois par semaine, un menu composé de grillades ou de frites, réalisés sur place par un cuisinier.

Pour atteindre cet objectif, la commune a été amenée à rechercher un nouveau prestataire capable de répondre à un cahier des charges exigeant et de prendre en compte l'évolution de la réglementation, notamment celle relative à l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique, à hauteur de 15 % actuellement.

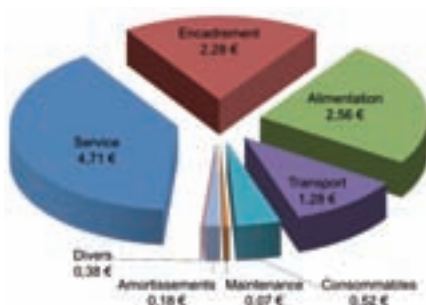
À l'issue de cette consultation qui s'est déroulée au niveau européen, l'entreprise Sogeres, jugée la mieux disante, a été retenue à l'unanimité des membres du Conseil municipal, lors de la séance du 20 mai 2010.

Bien évidemment, ces exigences accrues en terme de qualité ont un coût, le prix du repas facturé par le traiteur passant de 2,56 euros à 3,34 euros. Une hausse qui a été partiellement répercutée sur le tarif de restauration applicable pour l'année scolaire 2010/2011, chaque repas étant désormais facturé aux parents 3,95 euros.

### Quelques chiffres ...

#### Le coût du service :

Composition du coût d'un repas (coût 2009 : 11,98 euros)



#### La participation des familles :

Répartition de la prise en charge du coût d'un repas (données 2009)



#### Composition de la participation des familles

	jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 2010 (repas facturé 3,20 €)	à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2010 (repas facturé 3,95 €) :
Fourniture du repas	2,56 €	3,34 €
Participation aux frais de fonctionnement du service (surveillance, transport...)	0,64 €	0,61 €







### Accueil de loisirs : de nouveaux moyens pour plus d'activités !

Loin d'être un simple moyen de faire garder ses enfants pendant les vacances ou les mercredis, l'accueil de loisirs, dont le coût horaire n'a pas augmenté dans le cadre de la mise en service du



complexe, constitue un véritable lieu d'échanges et de découvertes dont le projet et les modalités de fonctionnement doivent répondre d'une part, aux besoins des parents et, d'autres part à

ceux des enfants qui, compte tenu des contraintes actuelles, passent de plus en plus de temps en dehors de la cellule familiale.

Depuis août dernier, comme pour la restauration, les enfants sont tous accueillis sur un seul site et la commune peut désormais satisfaire l'ensemble des demandes, celles-ci étant

chaque année plus nombreuses, la fréquentation ayant fortement augmenté au cours des 10 dernières années.

Si la construction du complexe a permis à la commune d'augmenter ses capacités d'accueil, elle a également permis de mettre à disposition des locaux parfaitement adaptés et spacieux nécessaires pour

diversifier les activités proposées aux enfants.

À ce sujet, citons à titre d'exemple, les possibilités nouvelles offertes par la salle multimédia pour, notamment, la création par

les enfants d'un blog permettant aux familles de partager la vie du centre ou encore, l'attrait particulier des jeunes pour l'atelier cuisine organisé dans une salle dédiée totalement équipée !

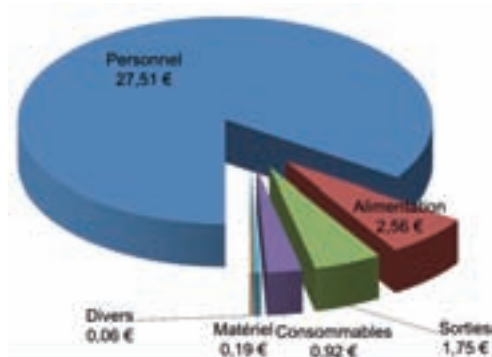
### Accueil périscolaire : un service sectorisé

Dès 7 heures, pour les plus matinaux et jusqu'à 19 heures, le personnel municipal prend en charge les écoliers avant et après la classe. Particulièrement appréciée, cette importante amplitude horaire a été confirmée et deux points d'accueil ont été conservés le matin (à l'école Georges Travers et au complexe) afin de pallier les difficultés de transport rencontrés par certains parents.

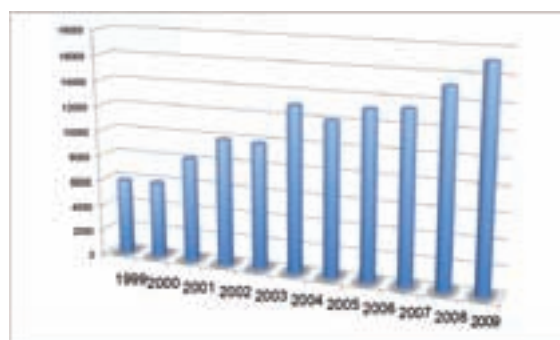
**Pour tous renseignements concernant les services périscolaires :  
service des affaires scolaires  
01 64 42 83 33  
ou [www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr)**

## Quelques chiffres ...

**Composition du coût d'une journée d'accueil**  
(coût 2009 : 33 euros)



**Évolution de la fréquentation depuis 1999**  
(en nombre de journées complètes)



## DOSSIER

## Circulation

## NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DANS LE QUARTIER DE BOIS VIGNOLLES



Pour insérer le nouveau complexe dédié à l'enfance dans son quartier d'accueil de Bois Vignolles et assurer la sécurité des résidents et des piétons sans perturber la circulation, la commune a réalisé quelques modifications au niveau de la voirie :

### Avenue Georges Travers

Pour sécuriser et améliorer le confort des usagers, un trottoir en enrobé a été réalisé sur l'avenue Georges Travers, de l'avenue du Rêve jusqu'à l'entrée du nouveau complexe.

### Avenue de Brie

Le stationnement, jusqu'alors alterné par quinzaine, a été remplacé par un stationnement simple, côté pair de la rue. Ce dispositif tend à faciliter la circulation des cars rejoignant le nouveau bâtiment.

### Avenue des Chênes

Un stop a été installé à l'intersection de l'avenue des Chênes et de l'avenue Georges Travers afin d'améliorer la sécurité.

## SUR LE LIVRE D'OR...

### Portes ouvertes : une visite en famille

Samedi 9 octobre, dans la cadre d'une matinée portes ouvertes organisée à leur attention, les parents et plus largement l'ensemble des Gretzois ont été invités à découvrir ce nouvel espace.



Venues nombreuses,

les familles, bien souvent guidées par des enfants déjà habitués des lieux, ont été accueillies par les membres de l'équipe municipale et le personnel communal, mobilisés pour répondre à toutes les questions des parents et parfois même des grands parents.

Une agréable matinée qui, le temps clément aidant, s'est poursuivie autour de la célèbre « araignée », jeu d'extérieur très prisé, dont les parents avaient presque tous déjà entendu parler !



### Le complexe inauguré... et baptisé !

Tradition oblige, le bâtiment a été inauguré le mercredi 20 octobre en présence d'environ 150 invités accueillis par l'équipe municipale. Au-

delà des représentants des partenaires institutionnels de la ville représentés par Gilles Battail pour le Conseil régional, André Berquier pour le Conseil général, Roger Tripiet pour la Caisse d'allocations familiales et Joseph de Targnon pour la Direction départementale de la cohésion sociale, les acteurs de la vie gretzoise, enseignants, représentants des parents d'élèves, dirigeants associatifs, ... avaient également répondu à cette invitation. Dans le cadre de cette manifestation, le Maire, Jean-Paul Garcia, après avoir présenté le bâtiment et les changements apportés dans l'organisation des services périscolaires, a dévoilé le nom du complexe au choix duquel la commune a tenu à associer les principaux intéressés, c'est à dire les enfants. Consultés à ce sujet, les jeunes ont suggéré de baptiser le site *L'arbre aux enfants* en référence, d'une part, à la forme du bâti suggérant celle d'un palmier et, d'autre part, à l'environnement boisé. Un choix confirmé par les membres du Conseil municipal des enfants ... et adopté !

## EN BREF

### Recherche bénévoles L'UNICEF A BESOIN DE VOUS



Vous êtes sensible à la cause des enfants, motivé et disponible. Vous souhaitez vous investir dans une bonne cause ? Les antennes de L'UNICEF de Seine-et-Marne vous proposent de les rejoindre pour participer aux actions développées dans notre département.

L'Unicef est une agence de l'ONU et la principale organisation internationale d'aide à l'enfance dans le monde.

**Renseignements au 01 60 60 14 81**  
**Courriel : [unicef77@unicef.fr](mailto:unicef77@unicef.fr)**  
**<http://unicefseineetmarne.kazeo.com>**

### Police nationale DEVENEZ ADJOINT DE SÉCURITÉ

La Police nationale recrute des adjoints de sécurité par voie de concours toute l'année. Si vous êtes âgé(e) entre 18 et 26 ans et de nationalité française, vous pouvez retirer votre dossier de candidature sans conditions de diplôme dans un commissariat. Votre future fonction consistera à assister les policiers dans leur mission de prévention et de répression de la délinquance, après une formation rémunérée de 12 semaines en école de police.

**Renseignement au commissariat le plus proche**  
**ou au CDSF : 01 60 43 63 64**

### Assurance retraite NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Dorénavant, pour joindre l'assurance retraite de la sécurité sociale (CNAV) et vous informer sur votre dossier de retraite, il faudra composer le 3960, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures.

**3960 ou 09 71 10 39 60**  
**(prix d'un appel local)**  
**[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)**

### C'est nouveau ! BIENVENUE À GRETZ

#### Notting Hill Event

Société spécialisée dans l'organisation d'événements pour les particuliers (mariages, anniversaires, ...) et les professionnels (séminaires, congrès, manifestations, ...).

**<http://www.nottinghillevent.com>**  
**Téléphone : 06 11 35 67 29**

### Listes électorales CLÔTURE LE 31 DÉCEMBRE

Les listes électorales seront closes le 31 décembre 2010. Pensez à vous inscrire en mairie, au bureau de l'état civil, avec les pièces justificatives suivantes : carte nationale d'identité, justificatif de domicile et, si possible, ancienne carte d'électeur.



**Renseignements :**  
**[www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr)**  
**01 64 42 83 00**

### Étudiants PENSEZ À MOBIL'ETUDES 77 !

Mobil'Études 77 est une aide destinée aux étudiants seine-et-marnais de moins de 26 ans.

Son objectif : prendre en charge une partie des frais de transport entre leur domicile et leur lieu d'études. Pour l'année 2010-2011, les demandes se font en ligne sur le site dédié, jusqu'au 28 février prochain.

**Conditions et dossier électronique :**  
**[www.jeunesse77.fr](http://www.jeunesse77.fr)**  
**Renseignements : [mobiletudes77@cg77.fr](mailto:mobiletudes77@cg77.fr)**





## EN BREF

### Premiers secours SAUVER DES VIES, ÇA S'APPREND !



« Les Français connaissent peu ou pas les gestes qui permettent de sauver des vies », est une phrase trop souvent entendue. Pour remédier à ce

constat, qui n'est pas une fatalité, la Croix Rouge française organise dans le canton une formation de 10 heures aux gestes des premiers secours, validée par un diplôme. Participation payante

**Renseignements 06 61 16 47 94 ou 01 64 07 00 50**

**Courriel : dl.tournanenbrie@croix-rouge.fr**

### Rentrée scolaire LES EFFECTIFS POUR 2010

Le 2 septembre dernier, 946 enfants ont repris le chemin des écoles Georges Travers, Victor Hugo, et du groupe scolaire Leclerc. Parmi eux : 355 élèves de maternelle, répartis sur 13 classes d'un effectif moyen de 27 enfants, et 591 enfants des classes élémentaires, répartis sur 24 classes d'un effectif moyen de 25 enfants.

Quant aux plus grands, ils sont cette année 472 inscrits au collège Hutinel.

### Restos du cœur CAMPAGNE HIVERNALE ET COLLECTE DE JOUETS



La campagne des Restos du cœur a débuté, pour l'hiver 2010-2011, le mardi 30 novembre dès 8h30. Les distributions ont lieu **le mardi et le vendredi, de 8 h 30 à 11 h 00** dans les locaux du 3, rue Georges Clémenceau à Tournan en Brie.

De leur côté, les enfants de l'accueil de loisirs se mobilisent pour collecter des jouets au profit du centre des Restos du cœur de Tournan-en Brie. Bien qu'ils soient fermement décidés à vider coffres à jouets et chambres afin de remplir la hotte de leur Père Noël, les jeunes Gretzois comptent également sur votre générosité pour les aider à assurer le succès de cette opération.

Alors, si vous possédez des jouets ou des livres pour enfants inutilisés mais complets et en bon état, n'hésitez pas : déposez-les au complexe dédié à l'enfance *L'arbre aux enfants* (39/41 avenue Georges Travers) aux jours et horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 heures à 8 h 15 et de 18 heures à 19 heures
- mercredi de 7 heures à 19 heures

**Pour plus de renseignements, contacter l'association au 01 64 06 43 68**

## EXPRESSION POLITIQUE

### « Union Gretzoise »

Après 10 ans d'efforts pour faire aboutir ce dossier, la démolition de la cité des Troènes a enfin débuté. Le bailleur a annoncé le démarrage du chantier de reconstruction pour début 2011. Compte tenu des difficultés déjà rencontrées et des retards successifs, l'équipe municipale, mobilisée aux côtés des locataires, sera vigilante sur le respect des engagements pris par le propriétaire.

### « Agir ensemble pour Gretz, rassemblement des forces de Gauche »

En cette période de crise économique, la municipalité a décidé d'augmenter les tarifs de cantine de près de 20% (soit 0,75 euro par repas). Le surcoût pour les familles nombreuses est conséquent car il n'y a pas de tarif dégressif sur Gretz ! Certes les enfants vont manger bio, ce qui est obligatoire ! Mais doivent-ils payer les surcoûts de la construction d'un espace cantine aussi loin du centre ?





## INFOS PRATIQUES

### Nouveaux horaires

#### À LA POSTE

La Poste a modifié les horaires d'ouverture de son bureau gretzois. Depuis le 13 septembre, les agents vous accueillent du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 00 à 17 h 30, au lieu de 18 h 00. Les horaires d'ouverture du samedi ne changent pas (de 8 h 30 à 12 h) et un guichet supplémentaire sera à votre disposition pour améliorer votre confort et la rapidité du service.

#### À LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public ont été étendus. Vous êtes désormais accueillis :

Etat civil, élections, services techniques :

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00

et de 14 h 00 à 17 h 30

Le samedi de 8 h 30 à 12 h 00

Affaires scolaires et petite enfance :

Du lundi au mercredi et le vendredi,

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

Le jeudi de 14 h 00 à 17 h 30

Le samedi de 8 h 30 à 12 h 00

#### À LA BIBLIOTHÈQUE

Delphine Legrand, bibliothécaire, a été recrutée courant septembre. Sa venue permet, dans un premier temps, de favoriser l'accueil du public, en augmentant de manière significative les plages d'ouverture de la bibliothèque. Progressivement, cette jeune professionnelle diplômée travaillera également à améliorer la gestion du fonds (inventaire, création d'une base de données pour la réservation et la gestion des livres prêtés) et à développer des partenariats et projets en direction de publics spécifiques comme, par exemple, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ou les écoliers.

Les nouveaux horaires d'ouverture au public :

- Mardi : de 14 h 00 à 17 h 15.
- Mercredi (sauf le 1<sup>er</sup> mercredi du mois) : de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h 00 à 17 h 15.
- Vendredi et samedi : de 8 h 45 à 11 h 45.

17 rue du Docteur Hutinel  
01 64 07 03 82

### Relais emploi

#### CONGÉS DE FIN D'ANNÉE

Le relais emploi intercommunal de Gretz-Armainvilliers, situé 49 boulevard Victor Hugo, sera fermé du samedi 25 décembre 2010 au dimanche 2 janvier 2011. Durant cette période, les demandeurs d'emploi pourront être accueillis au relais emploi intercommunal d'Ozoir-la-Ferrière, le lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 30.



**Relais emploi intercommunal d'Ozoir-la-Ferrière**  
45 av. du Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-Ferrière  
01 64 43 35 60

### Services périscolaires

#### LES TARIFS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2011

- Accueil de loisirs sans hébergement : calcul en fonction des revenus et de la composition de la famille (de 5,28 à 13,75 euros pour une journée d'accueil avec repas).
- Étude surveillée : 1,80 euro.
- Accueil périscolaire du matin : 1,60 euro
- Accueil périscolaire du soir : 2,75 euros
- Restauration : 3,95 euros

**Renseignements auprès du service des affaires scolaires**  
01 64 42 83 33

### Accès au droit

#### LA FNATH À VOTRE DISPOSITION

L'association des accidentés de la vie (FNATH) de Gretz-Tournan et des environs rassemble, guide, conseille et défend gratuitement les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, les accidentés de la route, les handicapés ainsi que les personnes malades. Une permanence mensuelle est organisée à Gretz-Armainvilliers.

**Le premier vendredi de chaque mois**  
salle n°1 de la mairie annexe





# ÉTAT CIVIL

## Naissances

### JUIN

Adeviye AKDOGAN - Nicolas RODRIGUES MORAIS - Imène BELHAÏDOUCHE  
Gabrielle LEBLANC - Liz ANNETTI - Mathéo WARNAULT

### JUILLET

Abdel DAKHLI - Margaux RICHARD - Nicolas TEIXEIRA -  
Sara BENCHABANE - Davys ZEMIRE-SERY - Kalmenthe MENDY -  
Tom DOSDA - Léa PLANUS - Diamoussa SANOGO - Omar  
MABROUK - Zakaria MARRIOU - Raphaël CHARLES - Loni POUVREAU

### AOÛT

Nawal FARHAT - Audrey CAUZARD - Eva BENALI-COLMENARES  
CHANG - Deaouea MEHMOOD - Maylis COULON - Lyzée  
GUANNEL - Dynaud NZOBO

### SEPTEMBRE

Matehotia RAMANDIAMANANA ANDRIANTSEHENO  
Alycia ALVES-BOURRE - Linda AOUAR - Thomas MINGUY  
Calvin HERVAUD - Raphaëlle TIRACHE - Fadila BELLAHSENE

### OCTOBRE

Tya uzy Kim BLIN - Marie COURTET - Dilan GOMES  
Alicia LOPES Charlotte NALLET - Anaëlle SEGALIN  
Rokyatou TRAORE - Mélissa LITZLER - Louise BAMBUST  
Mattéo DO RIO-OLIVEIRA COUTO

## Mariages

### JUIN

Claire LOBJOIE et Nicolas GLATIGNY  
Daniel RÉMOND et Florence DELAPORTE  
Pascale MARCHAND et Patrick LAMY  
Anabela MATOS DOS REIS et Georges FERREIRA  
Nathalie MONOY et Antoine MILLET  
Virginie BOURGEONNIER et Fabrice GENET

### JUILLET

Nadia MECHETY et Samir AYACH  
Bruno DUGUET et Claire FOUCHER  
Sandrine DERUETTE et Olivier BROOD

### AOÛT

Stéphanie LECHAUX et Marc HIVERT

### SEPTEMBRE

Pauline MOUTARD et Michaël DESSE  
Julie MOTTIER et Benoît BURETTE  
Radmila BATOMUNKUEVA et Franck BOYER  
Corinne CHEVALIER et Fabrice BOUXIN

### OCTOBRE

René BRIAM et Marie-Françoise LE GUILLOU  
Coralie TECHER et Anthony LAMBOLEY

## Décès

### JUIN

Claude ROBILLON

### JUILLET

Jean-Pierre PILLAS - Martine CHAMPENOIS épouse DAVID

### AOÛT

Josette GENESTE épouse GUILLETAT - Pierre POMMIER  
Jean-Christophe BELCHUN - Marie-France SIVEN épouse GUITI

### SEPTEMBRE

Khadija BERTHÉ - Raymond WILD - Jean PUERTAS  
Augusto DOS SANTOS BORGES

### OCTOBRE

Paulette RAULT - Gottfried KATZIANER - Mohammad ASHRAF  
Anastasia MARTIN GONZALEZ veuve VASQUEZ HERNANDEZ  
Alain VIAL

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 16 juin au 30 octobre 2010.


 **EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
ILE-DE-FRANCE/CENTRE  
Direction Paris Nord Est

- TERRASSEMENTS ● ASSAINISSEMENTS
- TRAVAUX VOIRIES – VRD
- PRODUITS ET REVETEMENTS SPECIAUX
- SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

11 Avenue de Paris - 77164 FERRIERES EN BRIE

Tél : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39





**TERRASSEMENT  
TRAVAUX PUBLICS  
V.R.D. MATERIAUX**

51, Rue Eiffel  
ZAC Eiffel  
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Tél. 01 64 07 03 61  
Fax. 01 64 07 15 22



**DÉPAYZ'ARTS**  
LA SEINE-ET-MARNE EN FESTIVAL DU 27 AU 31 DÉC. 2010

SPECTACLE VIVANT  
ARTS PLASTIQUES  
ARTS DE LA RUE  
INSTALLATIONS DE FEU  
PROJECTIONS  
DANSE  
MUSIQUE  
MISES EN LUMIÈRE  
THÉÂTRE DE CLOWN

RÉSERVEZ AU  
**0810 811 877**  
\* PRESTATION APPEL LOCAL - À PARTIR DU 17 DÉCEMBRE 2010  
[www.depaysarts.com](http://www.depaysarts.com)

TOMBER, GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

Télérama Paris Comité Général SEINE & MARNE

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE**  
Constructions - Rénovations - Transformations  
Tous corps d'état

**S.A.R.L. BORLIDO**



5, av. des Violettes - 77220 Gretz-Armainvilliers  
Tél. 01 64 25 30 35 - Fax 01 64 42 08 67  
FR 36 393 692 744 00012 - APE 452 B

Pour toutes vos insertions publicitaires



L'agence de communication au service des collectivités locales d'Ile-de-France



Conseil Marketing Publicité

Contact : Cynthia Birman  
08 69 51 36 55

Les Espaces NUM Services - 95 Boulevard de Courcouron  
Chilly-Meauland - 77430 Tarny-la-Ville-codex 2  
Tél : 01 64 62 26 00 - Fax : 01 64 72 28 49

**Cosy Immobilier**  
Sophie GUERIN, conseiller en immobilier

**Achat - Vente - Location**  
35/37 rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers  
Tél. : 01 64 07 96 90 - Fax : 01 64 07 29 40  
Port. : 06 84 92 54 67  
Mail : [guerinsophie@cosy-immobilier.com](mailto:guerinsophie@cosy-immobilier.com)  
Site : [cosy-immobilier.com](http://cosy-immobilier.com)




*L'immobilier au féminin !*





# Intermarché

SUPER



**Gagnez des €uros grâce à la carte de fidélité valable dans tous les Intermarché**

<b>Lundi au Jeudi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>40</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Samedi 9</b>	<b><sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Dimanche</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 12<sup>H</sup>20</b>	

**25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS**



**TÉL : 01 64 07 32 19**  
**FAX : 01 64 06 61 37**